



Conseil de sécurité

Soixante et unième année

Provisoire

5492^e séance

Jeudi 20 juillet 2006, à 11 heures
New York

<i>Président :</i>	M. de La Sablière	(France)
<i>Membres :</i>	Argentine	M. Mayoral
	Chine	M. Liu Zhengmin
	Congo	M. Ikouebe
	Danemark	M ^{me} Løj
	États-Unis d'Amérique	M. Bolton
	Fédération de Russie	M. Churkin
	Ghana	Nana Effah-Apenteng
	Grèce	M. Vassilakis
	Japon	M. Oshima
	Pérou	M. de Rivero
	Qatar	M. Al-Nasser
	République-Unie de Tanzanie	M ^{me} Taj
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ...	M ^{me} Pierce
	Slovaquie	M. Burian

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.

06-43672 (F)



La séance est ouverte à 11 h 25.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé du Secrétaire général, S. E. M. Kofi Annan. Je lui donne maintenant la parole.

Le Secrétaire général (parle en anglais) : Le conflit sanglant qui s'est abattu sur le Liban et le nord d'Israël à la suite de la crise déclenchée par l'attaque lancée par Hezbollah, le 12 juillet, de l'autre côté de la Ligne bleue continue de faire rage. Presque chaque jour qui passe est le théâtre d'une nouvelle escalade.

La population libanaise, qui espérait que les années noires traversées par le pays étaient révolues, s'est retrouvée brutalement entraînée dans la guerre. Plus de 300 Libanais ont déjà perdu la vie, et plus de 600 ont été blessés. Les victimes se trouvent essentiellement parmi la population civile, et un tiers d'entre elles environ sont des enfants. À Beyrouth et dans l'ensemble du pays, une grande partie de l'infrastructure a été détruite. Le Liban demeure soumis à un blocus militaire israélien, blocus aérien et maritime.

La population israélienne, qui espérait qu'à la suite du retrait du Liban effectué par Israël – retrait attesté par le Conseil il y a de cela six ans – la sécurité régnerait le long de la frontière septentrionale, se trouve soumise à des tirs de roquettes constants de la part du Hezbollah, tirs qui pénètrent de plus en plus profondément en territoire israélien. À ce jour, 28 Israéliens ont été tués et plus de 200 blessés.

Sur le front humanitaire, la situation ne cesse de se détériorer. Du fait des opérations israéliennes, les organismes des Nations Unies et leurs partenaires humanitaires sont dans l'impossibilité de se rendre dans quelque partie que ce soit du Sud-Liban, ne serait-ce que pour évaluer les besoins, sans parler de fournir l'assistance effectivement requise. En raison du manque d'accès et d'évaluation in situ, il est difficile

de déterminer avec exactitude le nombre de personnes ayant besoin d'aide.

Sur la base d'informations préliminaires fournies par la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), la Croix-Rouge libanaise et le Gouvernement libanais, des organismes des Nations Unies travaillent sur la base d'un chiffre estimé à près de 500 000 les personnes touchées par le conflit, chiffre qui comprend à la fois les personnes déplacées et les personnes assiégées. Ce chiffre englobe des ressortissants de près de 20 pays étrangers. Selon des extrapolations du Ministère libanais de l'intérieur, ces chiffres pourraient doubler. En outre, les autorités syriennes signalent que plus de 140 000 personnes ont traversé la frontière pour passer en Syrie. La plupart d'entre elles sont des ressortissants du Liban, de la Syrie et d'autres pays arabes.

Depuis que les combats ont commencé, je suis resté en contact constant avec les dirigeants de la région et du monde, à la fois par téléphone et lors du Sommet du Groupe des Huit (G-8) à Saint-Pétersbourg ainsi que durant ma visite à Bruxelles. Le G-8 a publié une importante déclaration, dont le Conseil a eu connaissance. Mais, comme je n'ai eu de cesse de le répéter, le plus urgent est que cessent immédiatement les hostilités, et ce, pour trois raisons vitales : premièrement pour empêcher toute nouvelle perte en vies humaines innocentes et pour ne pas infliger de souffrances supplémentaires; deuxièmement, pour permettre à l'aide humanitaire d'atteindre sans obstacle tous ceux qui en ont besoin; et troisièmement, pour donner à la diplomatie une chance de mettre au point une série d'actions concrètes débouchant sur une solution durable à la crise actuelle.

J'insiste : les hostilités doivent cesser. Mais pendant qu'elles se poursuivent, il est impératif de créer des couloirs de sécurité pour que les travailleurs humanitaires et les secours d'urgence aient accès à la population civile.

La tâche humanitaire qui nous attend est énorme et doit être financée d'urgence. Dès la semaine prochaine, j'espère lancer un appel éclair des Nations Unies, pour couvrir une première période de réaction de trois à six mois.

En raison de la poursuite des combats, des restrictions imposées par Israël et de la destruction de nombreuses routes, la FINUL n'a aucune liberté de circulation et n'est même pas en mesure d'assurer une

escorte humanitaire aux personnes déplacées. Son personnel reste confiné au quartier général de Naqoura et dans ses positions dans la zone d'opérations. Un membre du personnel de la FINUL et son épouse sont portés disparus à Tyr depuis lundi, après que le bâtiment dans lequel ils vivaient a été touché par une frappe aérienne israélienne et s'est effondré. Nous sommes extrêmement préoccupés par leur sort, dans la mesure où la route qui mène à Tyr est impraticable et que les ingénieurs de la FINUL n'ont pas été en mesure d'atteindre cette zone.

La FINUL a maintenant besoin de disposer d'urgence d'un laps de temps qui lui permette d'acheminer à l'intention de son personnel des réserves de nourriture, d'eau et de carburant en provenance d'Israël. Pour que la FINUL demeure opérationnelle, il lui faudra aussi acheminer du carburant à ses positions dans les 24 prochaines heures.

Nous n'allons pas abandonner la population libanaise en ces moments de détresse. Mais nous devons agir avec prudence. Alors que nous venons à son secours, notre Département de la sûreté et de la sécurité coordonne les efforts visant à garantir la sûreté et la sécurité du personnel de tout le système des Nations Unies présent dans les zones touchées, ainsi que de leur famille. La plupart des membres du personnel non indispensables et leur famille ont été transférés en dehors du pays. Parallèlement, nous envoyons sur place des experts humanitaires supplémentaires.

Je dois être franc avec le Conseil. L'analyse de la mission indique qu'il existe de sérieux obstacles à un cessez-le-feu, ou même à une baisse rapide de la violence. Le 13 juillet, j'ai dépêché d'urgence une mission dans la région, conduite par mon Conseiller spécial, Vijay Nambiar, et accompagnée par Terje Roed-Larsen et Alvaro De Soto, que le Conseil connaît bien, afin d'exhorter toutes les parties à faire preuve de retenue et à examiner les moyens de désamorcer la crise. M. Nambiar et ses collègues sont rentrés à New York la nuit dernière et ils sont présents dans la salle. Je suis très reconnaissant aux Gouvernements de l'Espagne et du Royaume-Uni de leur avoir permis de parcourir autant de kilomètres en si peu de temps. L'attaque du Hezbollah du 12 juillet, véritable provocation, a déclenché la crise. Il est clair que le Gouvernement libanais n'était absolument pas prévenu de cette attaque. Quels que soient les autres intérêts qu'elles tentent de servir, les actions du Hezbollah, qui sont présentées comme défendant les intérêts

palestiniens et libanais, n'en protègent en fait aucun. Bien au contraire, elles prennent toute une nation en otage, faisant reculer les perspectives de négociation d'une paix globale au Moyen-Orient.

J'ai déjà condamné les attaques du Hezbollah contre Israël et j'ai reconnu le droit d'Israël de se défendre en vertu de l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. Je le refais aujourd'hui. Je condamne également le mépris dangereux qu'oppose le Hezbollah aux souhaits du Gouvernement libanais élu et aux intérêts de la population libanaise et de la région tout entière.

Israël a confirmé que ses opérations au Liban répondent à des objectifs plus vastes et plus ambitieux que le simple retour des soldats capturés et qu'elles visent à mettre un terme à la menace posée par le Hezbollah. La mission a été informée que l'opération n'est pas encore parvenue à cet objectif.

Israël affirme qu'il n'a aucun différend avec le Gouvernement ou le peuple libanais et qu'il prend les précautions les plus grandes pour éviter de leur faire subir des dommages. Pourtant, plusieurs de ses actions ont tué ou blessé des civils libanais ainsi que du personnel militaire et ont fortement endommagé les infrastructures. Si les actions du Hezbollah sont tout à fait déplorables et si, comme je l'ai déjà dit, Israël a le droit de se défendre, le recours excessif à la force doit aussi être condamné.

Mais alors qu'Israël affirme avoir pour objectif militaire de frapper les infrastructures et les forces physiques du Hezbollah, il est, selon les paroles du Premier Ministre libanais, en train de réduire le pays à néant. Comme le Premier Ministre Siniora l'a dit également hier, aucun gouvernement ne peut survivre sur les ruines d'une nation.

La mission indique que nombre de ses interlocuteurs dans la région estiment que, quels que soient les dommages que les opérations israéliennes infligent aux capacités militaires du Hezbollah, elles ne réussiront pas ou peu à saper le soutien populaire dont bénéficie ce dernier au Liban et dans la région et qu'en fait elles affaiblissent considérablement le Gouvernement libanais. En résumé, c'est ce même Gouvernement qu'Israël souhaite voir étendre son pouvoir à l'ensemble du territoire qui est aujourd'hui devenu l'otage de la crise et qui est plus impuissant que jamais à déployer ses forces dans les zones nécessaires pour contrôler le Hezbollah et qui en

appelle à la communauté internationale pour qu'intervienne un cessez-le-feu humanitaire immédiat.

En outre, toute analogie avec l'Afghanistan du temps des Taliban s'avère totalement fallacieuse. Le Gouvernement de M. Siniora a clairement fait siennes les valeurs démocratiques. Il mérite et doit recevoir tout le soutien possible de part de la communauté internationale.

Même si nous estimons qu'un cessez-le-feu total sera difficile à obtenir à ce stade, je reste convaincu que la communauté internationale doit prendre clairement position en faveur d'une cessation immédiate des hostilités et insister pour qu'Israël fasse un effort plus important et plus crédible pour protéger les personnes et les infrastructures civiles pendant que les conditions d'un tel cessez-le-feu sont mises en place d'urgence.

Tant le pilonnage délibéré qu'effectue le Hezbollah sur les centres urbains israéliens au moyen de centaines d'armes qui frappent sans discrimination que l'emploi disproportionné de la violence et les punitions collectives infligées à la population libanaise par Israël doivent cesser. Les soldats enlevés doivent être relâchés le plus tôt possible et dans tous les cas, le Comité international de la Croix-Rouge doit pouvoir immédiatement leur rendre visite. Le Gouvernement israélien doit permettre aux organisations humanitaires d'avoir accès aux civils. Et le Gouvernement libanais démocratiquement élu doit recevoir d'urgence une aide en ces heures de crise.

Parallèlement à ces mesures urgentes, nous devons poursuivre nos efforts diplomatiques pour élaborer, dans les plus brefs délais, un cadre politique pouvant être mis en œuvre dès que les hostilités auront cessé. La plupart des habitants de la région s'opposent à juste titre à un simple retour au statut quo antérieur car il est impensable qu'une trêve fondée sur un dénouement si limité puisse durer.

La mission a suggéré des conditions qui doivent, selon moi, constituer la base politique d'un cessez-le-feu durable et à partir desquelles les consultations ont été menées avec les dirigeants libanais et israéliens. Mes conseillers et moi-même continuerons d'œuvrer sur cette base, en consultation avec les parties ainsi qu'avec les partenaires régionaux et internationaux.

Les conditions recommandées sont les suivantes. Il faudrait que les soldats israéliens capturés soient remis aux autorités libanaises compétentes, sous les

auspices du CICR, en vue de leur rapatriement vers Israël et d'un cessez-le-feu.

Du côté libanais de la Ligne bleue, une force de maintien de la paix élargie permettrait de stabiliser la situation en aidant le Gouvernement libanais à renforcer son armée et à la déployer dans l'ensemble de la zone. Il faudrait qu'en parallèle, le Gouvernement libanais applique pleinement les résolutions 1559 (2004) et 1680 (2006) du Conseil de sécurité afin d'exercer la souveraineté du Liban sur tout le territoire et de le contrôler.

Il faudrait que le Premier Ministre libanais confirme expressément au Secrétaire général et au Conseil de sécurité que le Gouvernement libanais respectera pleinement la Ligne bleue jusqu'à ce qu'un accord sur la délimitation définitive des frontières internationales du Liban soit atteint.

Il faudrait qu'un groupe-cadre de donateurs soit mis en place, avec effet immédiat, afin d'assurer le financement d'un dispositif urgent d'aide, de reconstruction et de développement à l'intention du Liban.

Il faudrait que soit mis en place un mécanisme réunissant les principaux acteurs régionaux et internationaux afin de surveiller et de garantir l'application de toutes les dispositions de l'accord. Il faudrait organiser une conférence internationale, à laquelle participerait un large éventail de représentants libanais et internationaux, dans le but de définir un calendrier précis pour l'application prompte et intégrale de l'Accord de Taëf et des autres mesures requises afin que le Liban s'acquitte de ses obligations internationales en vertu des résolutions 1559 (2004) et 1680 (2006) du Conseil de sécurité. Cette conférence aurait également pour objet d'entériner le tracé des frontières internationales du Liban, mettant ainsi un terme à tous les différends territoriaux, notamment en ce qui concerne les fermes de Chebaa. La lettre que j'ai adressée, le 5 juin 2006, au Premier Ministre Siniora traite de toutes ces questions.

Ces conditions devraient, autant que faire se peut, être planifiées et mises en œuvre en parallèle. Je le répète : en parallèle. Il convient de souligner que ces idées exigent évidemment d'être approfondies et peaufinées en consultation étroite avec toutes les parties concernées. Il faudra que le Conseil envisage de les inclure dans un projet de résolution.

Dans l'intervalle, il est clair que les conditions du maintien de la paix ne sont pas réunies. Le Conseil de sécurité devra décider du sort de la FINUL, dont le mandat expire le 31 juillet. De mon point de vue, il est impossible de conserver la FINUL dans sa configuration actuelle et avec le mandat présent. Faut-il la retirer? Faut-il la renforcer? Faut-il la remplacer par autre chose? Le contexte diffère radicalement de ce qu'il était il y a quelques semaines.

Nous avons besoin de trouver le chemin de la paix à Gaza, malgré les problèmes existants, tout autant qu'au Liban. Je suis profondément alarmé par la situation à Gaza. Les Palestiniens y souffrent terriblement, plus d'une centaine d'entre eux, pour la plupart civils, ayant été tués au cours du seul mois écoulé. Depuis qu'Israël a détruit la centrale électrique de Gaza, plus d'un million de personnes sont privées d'électricité la majeure partie du jour et de la nuit. Dans le Sud, les Israéliens continuent de subir des attaques aux roquettes Qassam, qui, par chance, n'ont pas fait de victimes durant le mois écoulé.

Je lance un appel à l'arrêt immédiat de la violence aveugle et disproportionnée dans le conflit israélo-palestinien et à la réouverture des points de passages, sans quoi Gaza restera pris dans une spirale de souffrances et de chaos et la région continuera de s'embraser.

Dans ses entretiens avec ma délégation, le Président Abbas s'est dit prêt à engager un véritable dialogue avec le Gouvernement israélien. Il est vital de ne pas laisser la crise régionale éteindre les espoirs nés à ce propos. Il est impératif d'appuyer pleinement les efforts déployés par le Président Abbas pour amener les Palestiniens à constituer un gouvernement d'unité nationale qui satisfasse les principes arrêtés par le Quatuor. Il est indispensable qu'Israël s'abstienne de prendre des mesures unilatérales préjudicant au statut final et accepte de participer au processus de paix.

Pour que la violence prenne fin, pour que le dialogue reprenne et pour que la politique de la main tendue se poursuive, la communauté internationale a elle aussi un rôle à jouer, celui de chercher un moyen audacieux et original de résoudre la question israélo-palestinienne. De cette façon, les extrémistes de la région, y compris au Liban, n'auraient plus de prétexte derrière lequel se cacher. Tel que conclu au Sommet du G-8 et comme l'ont indiqué les dirigeants arabes à la mission, il faut incontestablement s'attaquer à la cause

profonde des problèmes de la région : l'absence d'une paix globale au Moyen-Orient. Nous devons réellement donner la priorité à la quête d'une paix globale au Moyen-Orient.

Nous devons, dans nos cœurs et nos esprits, soutenir les civils du Liban, d'Israël et de la Palestine qui subissent la violence au quotidien et comptent sur l'ONU, comme beaucoup dans la région, pour trouver une solution à la crise actuelle.

J'admets que les points de vue divergent au sein du Conseil. Mais rappelons-nous aujourd'hui ce qui nous unit : notre compassion pour les victimes et pour tous ceux qui ont perdu des êtres chers, à qui nous exprimons nos sincères condoléances, ainsi que notre volonté commune d'installer une paix stable et durable entre Israël et ses voisins. Cela exige que la communauté internationale, par l'entremise du Conseil, parle d'une seule voix dans les jours à venir.

J'invite le Conseil de sécurité à envisager la mise en œuvre simultanée de la série de mesures concrètes que je viens d'exposer. L'appui de la communauté internationale dans les domaines politique, sécuritaire et financier sera essentiel pour le succès du processus tout entier.

Je suis fermement convaincu que seule la réalisation simultanée de ces différentes conditions permettra que l'arrêt des hostilités évolue vers un cessez-le-feu durable. Une fois cela accompli, la communauté internationale devra élaborer un cadre pour définir le tracé définitif des frontières libanaises et pour véritablement relancer le processus de paix au Moyen-Orient.

Je prie instamment le Conseil de sécurité d'agir avec fermeté pour assurer la paix et la stabilité dans la région du Moyen-Orient, conformément au mandat que lui a confié la Charte des Nations Unies.

Le Président : Je remercie le Secrétaire général de son exposé.

Le Conseil de sécurité est donc parvenu au terme du stade actuel de son examen de la question inscrite à l'ordre du jour.

Comme convenu lors des consultations préalables du Conseil, j'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 50.